

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

Les inondations ont touché en quelques semaines les Ardennes, la Somme et notre département. Dans notre secteur, les communes voisines ont encore souffert. Le problème des inondations concerne tout le monde. La solidarité entre les communes est primordiale. Le Syndicat pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys travaille dans ce sens. Il faudra, bien sûr, être patient pour observer les résultats.

Les échéances électorales approchent. Les élections présidentielles se dérouleront le 21 avril et le 5 mai. Les Législatives auront lieu les 9 et 16 juin.

L'année 2001 serait-elle le début d'un nouveau Baby Boom pour notre village ? 18 naissances l'année dernière contre 9 en 2000. Le nombre de mariages est inversement proportionnel : 4 par rapport aux 8 de l'année passée. On constate une légère baisse des décès qui passent de 10 à 8.

Ayons une pensée pour ces Guarbecquoises et Guarbecquois qui nous ont quittés.

Christophe Fiancette



Edito



« Il était une fois Guarbecque... » ainsi pourraient s'intituler les premières pages historiques de notre petit journal que vous aurez, nous espérons, plaisir à lire. Mais tout d'abord, débutons ce premier numéro de l'année par le discours des vœux du maire. Au-delà des différentes actions municipales, M. Fiancette souligna la vigueur associative de notre village. C'est dans cette dynamique que notre petit journal se tient à votre disposition. Vous pourrez dès aujourd'hui découvrir l'A.C.E. ou l'élection de Miss Guarbecque. Vous retrouverez comme à l'habitude les dates des festivités des prochains mois, des informations diverses et des conseils pratiques.

Vous souhaitant bonne lecture, la commission se tient à votre écoute.

Sommaire

- Mot du Maire	1	- Notre histoire locale	2	7
- Edito	2	- Miss Guarbecque		8
- Les vœux du Maire	3	- L'A.C.E.		9
- Compte Rendu du conseil	4	- Etat-Civil – Infos		10
- Prochaines manifestations	5	- Fiches pratiques		11
- Notre histoire locale	1	- Civisme – Coupon		12

CEREMONIE DES VŒUX DU 04 JANVIER 2002

Le 4 janvier a eu lieu, à la salle des Fêtes, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Dominique Dufour, 1^{er} adjoint et Mme Hennebel, secrétaire générale de mairie, présentèrent leurs vœux à l'assemblée puis ce fut au tour de M. Christophe Fiancette, Maire de la commune d'en faire autant. Voici une partie du discours de M. le Maire :

« Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais, au nom de la municipalité, vous souhaiter de tout cœur une bonne année pour vous, vos proches et vos amis. Pour parler vrai, nous n'avons guère vu le temps passer depuis que vous nous avez fait confiance lors des dernières élections municipales. Et pourtant, une année chasse l'autre. Et oui, cette année que notre nouvelle équipe a pris en marche, vient déjà de s'écouler, à tel point que 2001 a passé très vite, trop vite pour que nous ayons le temps de nous rencontrer. Aussi, cette cérémonie des vœux est l'occasion pour moi de tracer un premier et rapide bilan des actions municipales.

Dominique nous a parlé des principaux travaux réalisés, tels que ceux dans le domaine de la voirie ou de la sécurité qui nous ont semblé prioritaires. Il a souligné, à juste titre, l'excellent travail de toutes les commissions où tous les conseillers se sont investis. 220 élèves fréquentent les écoles de notre village, il était donc primordial d'assurer leur sécurité. Les parents ont, semble t-il, compris qu'il était préférable de faire quelques mètres de plus, plutôt que de mettre en péril leur vie et surtout celle de leurs enfants. La municipalité a pensé aussi aux écoliers dans le domaine de l'information et de la communication. Ils peuvent aujourd'hui surfer sur Internet. ... Dans le chapitre sécurité encore, 2 nouveaux poteaux incendies ont été installés dans la rue du Maréchal Leclerc. Il reste beaucoup à faire pour la défense incendie et cela coûte cher chaque année pour la commune, mais la sécurité n'a pas de prix. Cette année, notre église sera dotée d'un nouveau vitrail qui la mettra encore plus en valeur. Une modification des accès au parking de la salle des Fêtes est à l'étude afin d'éviter des accidents. Le dossier du terrain d'entraînement de football en schiste, qui permettra de pratiquer ce sport dans de bonnes conditions, même l'hiver, avance à grands pas. Nous attendons le retour de subventions conséquentes telle que celle du Fond Sastre, résultant des bénéfices de la Coupe Du Monde. Il y aura aussi la réfection du terrain de tennis.

La 2^{ème} partie de la borduration de la rue de la Lampe sera réalisée. La rue Delcourt est à l'étude pour des travaux similaires.

La nouvelle Communauté de Communes Artois-Flandres, issue de la Communauté des Flandres-Artésiennes et du District Urbain de la région d'Isbergues, fêtera son premier anniversaire le 16 janvier. Après une période de rodage où les élus des 14 communes ont appris à se connaître et à travailler ensemble, je suis sûr que l'année 2002 sera la véritable mise en route. En espérant, Président, que la dotation globale de fonctionnement sera revue à la hausse.

Le plan local d'urbanisme à composant P.O.S, plan d'occupation des sols de l'ancien district, est en phase terminale. Des modifications y ont été apportées pour notre commune, suite aux remarques du commissaire enquêteur et des responsables d'Ugine Isbergues. Suite à la catastrophe de Toulouse, les mesures en matière d'urbanisme sont de plus en plus strictes.

Nous avons la chance d'avoir une commune riche en tissu associatif varié et dynamique. Je suis convaincu que la présence d'associations nombreuses et actives est un élément déterminant dans la création des liens entre les individus, un moyen de lutte contre l'indifférence, la solitude et la délinquance.

2001 a été aussi marquée par la venue de Monseigneur Jaeger au mois de septembre... Un plaisir de recevoir l'évêque d'Arras, un monsieur d'une simplicité et d'une ouverture d'esprit exemplaire...

Guarbecque, village fleuri, village décoré. Quelle joie de sillonner les rues de la commune ornées toute l'année de fleurs et d'arbustes, de citrouilles au moment d'Halloween et de guirlandes illuminées lors des fêtes de fin d'année. La commune s'est engagée dans ce sens et vous, chers habitants, vous nous montrez l'exemple par la quantité et la qualité de vos décorations.

Je voudrais maintenant remercier le comité des Fêtes et son importante équipe de bénévoles pour l'organisation des festivités de la ducasse...

Chers habitants, chers amis, que cette nouvelle année apporte, à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont proches, bonheur et santé...»

COMPTE RENDU DES DERNIERES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

➤ Droit de chasse

L'assemblée accorde le droit de chasse à la société de chasse la Communale sur le tronçon de voie ferrée, propriété de la commune, et sur le chemin latéral qui le borde, classé propriété du domaine public communal à la révision du cadastre.

➤ Commission des Impôts

La direction des services fiscaux a nommé les personnes ci-après pour former la commission des impôts :

Titulaires : André Ratel, Jean-Marie Quimbetz, Yves Venel, Eugène Morin, Gérard Toursel

Suppléants : Denis Landre, Roger Bizet, Jacques Lécluse, Jacques Delaire, Rémy Delaire

Les personnes extérieures à la commune sont :

Titulaire : Lucien Savary

Suppléant : Georges Denisselle

➤ Eclairage public

Les directives sont données en cas de panne d'éclairage. Les informations à fournir à la Communauté de Communes Artois-Flandres, au départ de la mairie, sont celles appliquées actuellement. L'entreprise adjudicataire du marché doit fournir un plan révisé. Toutes les lampes seront remplacées d'ici deux ans et demi. Le changement d'horaire sera fait par l'entreprise, les services de la commune n'ont plus à intervenir en cas de panne.

➤ Produit des amendes de police

Le maire fait part de l'attribution d'une subvention de 35 000 Francs à ce titre, relative aux travaux de borduration rue de la Lampe. L'assemblée l'a acceptée, elle s'engage à effectuer les travaux concernés.

➤ Dotation globale d'équipement :

Le programme de travaux retenus pour 2002 concerne l'aménagement de la rue Delcourt, objet de la demande de subvention au titre de la D.G.E. Celui de l'impasse de la rue de la Lampe est évoqué suite aux nouvelles constructions du secteur. Le coût de cette opération sera estimé pour examen et la suite à donner au prochain budget.

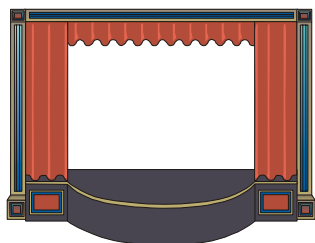
➤ Achat de matériels

Il est décidé de remplacer le four défectueux de la salle polyvalente et de procéder à l'achat de tables pour les deux salles.

➤ Eglise Saint-Nicolas

Pour la fin d'année, nous aurons le plaisir de retrouver une statue de Saint-Nicolas à la paroisse grâce au bénévolat d'un artisan sculpteur.

LES FESTIVITÉS DES PROCHAINS MOIS



**Samedi 2, 9, 16, 23
Dimanche 24 et 31 Mars**

Théâtre A.E.P

Dimanche 24 Mars

**Buffet Campagnard
Club Gymnastique – Club de Supporters**

Samedi 30 Mars

Banquet Jeune France

Dimanche 31 Mars

**Tournoi Football
Anciens Combattants**

Dimanche 28 Avril

**Après midi printanière avec les
Musicollégiens et le Chœur de la Lys
Comité des Fêtes**

Mercredi 8 Mai

**Marché aux Puces et
Apéritif dansant
Amicale Laïque**

Samedi 18 Mai

**Tournoi de Football
Jeune France**

Jedi 9 Mai

**Tournoi de Football Benjamins
A.P.E. Ecole Publique**



**Vendredi 14, Samedi 15 et
Dimanche 16 Juin**

Kermesse Ecole Sainte-Bernadette

Samedi 22 Juin

Fête de l'Ecole Publique

Dimanche 30 Juin

Gala de Danses

Une erreur s'est glissée dans le bulletin de fin d'année : la ducasse aura lieu le 21 juillet 2002

NOTRE HISTOIRE LOCALE



Chaque village a son histoire. Notre église y tient une place primordiale, mais ce n'est cependant pas le seul héritage de notre passé. C'est ce que nous essaierons de vous faire découvrir dans les prochains numéros. Nous débiterons par l'analyse du nom de lieu ou toponyme « Guarbecque » et par la description du logotype, créé par M. Bernard Matton, retraçant à eux deux les origines incontournables de notre village.

Analyse du nom de lieu ou toponyme : GUARBECQUE

Guarbecque, ne l'oublions pas, est également le nom de la rivière qui traverse notre village.

Le plus ancien titre où il en est fait mention, l'appelle : **MARSBECQUE** en 887. « MARSH » signifie marais, marécage en anglais, ou encore « MARSCH-LAND », contrée, pays marécageux en allemand. Par ailleurs, on lit dans les écrits anciens que nous sommes ici (à Guarbecque) en « pays aquatique et marécageux » et à l'entrée du « bas-païs ». BECKE, BECQUE, BEEK, BEKE signifie ruisseau, cours d'eau, rivière en saxon et en idiome flamand (ex : Morbecque : le ruisseau de boue). On peut donc conjecturer l'étymologie du mot MARSBECQUE comme étant le ruisseau du marais ou le ruisseau du marécage.

Le plus ancien titre connu, où il est fait mention de notre localité, remonte en 1079 : le village y est cité sous la dénomination latine de WARBECA. Au « W » picard ou germanique peut correspondre le « G » dur français qui le remplacera au fil des siècles. GARBEKA apparaît en 1190, GARBEKE en 1216, GARBECQUE en 1243 puis finalement GUARBECQUE en 1758 où l'orthographe du nom du village apparaît avec un « U » après le « G ».

« WARTE », donjon ou beffroi en allemand, « WARDE » garde en picard fait apparaître une autre signification. On sait que vers 1820, près de la rivière, on apercevait encore les ruines d'un donjon dans l'enceinte de l'antique manoir du GRAND CARLUY aujourd'hui disparu (ce manoir se situait près du nouveau cimetière). « WARBECA » soit « WARBECQUE » en français, pourrait alors aussi signifier la tour de garde (en bois) ou la tour de l'église actuelle, commencée à la fin du XI ème siècle qui se situe près de la rivière.

Ainsi, c'est en son nom que GUARBECQUE prend toute sa dimension.

Merci à M. Bernard Matton pour les documents et les informations fournis sur l'historique de notre village.

NOTRE HISTOIRE LOCALE

Description du logotype représentant le village de GUARBECQUE

Le logotype est un élément graphique caractéristique d'une marque, en l'occurrence de notre village.

L'ensemble est inscrit dans un cercle et se constitue de 10 éléments. On peut y découvrir, sur le pourtour, les différentes appellations de notre village **MARSBECQUE**, **WARBECA** puis **GUARBECQUE**. Au centre, l'élément dominant est bien sûr notre **église**, bâtie vers 1100, surmontée d'un clocher roman du XII^{ème} siècle. Celle-ci côtoie notre rivière ou ruisseau « **le Guarbecque** » qui sépare les 2 villages Guarbecque et Berguette qui ne formaient qu'une seule et même paroisse. Des **roseaux** symbolisent le marécage et les **épis de blé** témoignent de la vocation agricole du lieu. Dans la partie basse apparaissent les ruines du **GRAND CARLUY**, antique manoir, avec son entrée qui était un **grand portique** formé d'une belle arcade en plein cintre et en grès du pays (similaire à l'arcade de l'Abbaye d'Ham en Artois) et son **ancien donjon** de construction surélevée. Finalement, on peut observer les armoiries ou **blason de la lignée des « de Carnin »** qui furent marquis de Lillers et seigneurs de Guarbecque durant 140 ans (1633-1773).

Ces armoiries étaient de gueules (rouge) à trois têtes de léopard d'or (jaune) lampassées d'Azur (tirant une langue bleue).

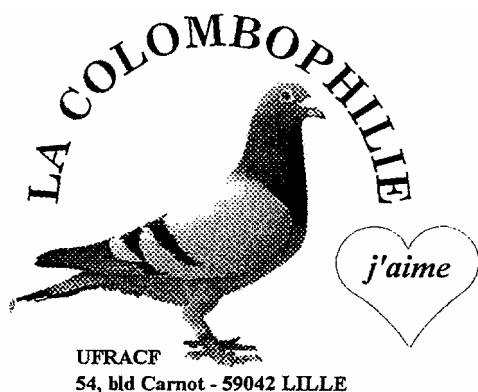
Le logotype en couleur pourrait se présenter comme suit :

la rivière : bleu ; **les roseaux** : beige et marron ; **les épis de blé** : or ; **le clocher et la chapelle seigneuriale** : argent ; **le blason des « de Carnin »** : voir descriptions ci-dessus.



EXPOSITION COLMOBOPHILE DU 20 JANVIER 2002

ELECTION DE MISS GUARBECCUE



Je suis colombophile

Pour leur 37^{ème} exposition d'âge, les colombophiles de Guarbecque et les sociétaires du « Martinet » avaient exposé 100 sujets issus de leur colonie. Le thème qu'ils avaient retenu était l'élection de la plus belle jeune « pigeonnelle » née en 2001. 9 pigeons numérotés étaient soumis au vote du public. Les 5 pigeons les plus cotés seraient sur le podium final. Pour la présentation des finalistes, nous avons fait appel à 5 jeunes filles de Guarbecque, appartenant à la famille des colombophiles.

Le résultat après le dépouillement des votes fut le suivant :

Miss Guarbecque

La N°10 accompagnée de Melle Angélique Delaire et appartenant à M. B. Treuillet

1^{ère} Dauphine

La N°2 accompagnée par Melle Céline Treuillet appartenant à M. B. Nicolle

2^{ème} Dauphine

La N°3 accompagnée par Melle Ludivine Lécluse appartenant à M. M. Westrelin

3^{ème} Dauphine

La N°9 accompagnée par Melle Ludivine Heughebaert appartenant à M. J. Lécluse

4^{ème} Dauphine

La N°8 accompagnée par Melle Lisa Blocquel appartenant à M. B. Duploux

C'est par la remise des coupes aux colombophiles et les couronnes aux élues ainsi que les petits cadeaux et diplômes que se clôtura cette petite fête.

Un grand merci au public pour sa participation.

Jacques Lécluse





CLUB A.C.E.

Dans ce nouveau numéro du petit journal de Guarbecque, nous avons souhaité parler du club **A.C.E. (Action Catholique des Enfants)** qui a ouvert ses portes le 17 octobre dernier et qui est accessible à tous les enfants du village de 5 à 14 ans.

Le club reçoit, chaque mercredi après-midi de 15H à 16H30 entre 20 et 25 enfants. C'est dans la joie et la bonne humeur que toute cette petite équipe se retrouve au presbytère pour des activités manuelles diverses, des chants, du bricolage et des confections en tout genre.

Bien entendu, les enfants sont encadrés de manière rigoureuse et c'est grâce aux bénévoles que sont Béatrice, Hélène et Véronique, que le club existe aujourd'hui.

Avant de se quitter, c'est autour d'un délicieux goûter que les enfants échangent leurs différentes idées avant de se retrouver la semaine suivante.

L'équipe du « Petit Journal » tenait donc à féliciter les responsables de l'A.C.E. pour le travail qu'elles effectuent et le temps qu'elles accordent aux enfants de la commune. Nous leur souhaitons un bon courage et une bonne continuation pour leurs projets à venir.



Si vous désirez contribuer au bon fonctionnement du club, vous pouvez apporter chaque mercredi au presbytère de 15 H à 16 H 30

- bouchons plastiques,
- rouleau sopalin vide
- chute de tissus
- pelote de laine
- papier cartonné



L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS MOIS



Naissance

Malvyna DANAPPE 09 Décembre 2001 à Auchel
De Georges et Pascale Vanpeene, 14, Rue du Maréchal Foch

Logan DHONDT 12 Décembre 2001 à Béthune
De Jean-Marie et Vicky Joseph, 3 rue Louis Lemaire

Décès

- 18-12-01 *Marie MASSIN, veuve BELANGER, 81 ans et 10 mois*
- 21-01-02 *Alfred PINSET veuf SAFFER, 63 ans et 10 mois*
- 26-01-02 *Marcel DEPUTTE veuf ROUSSETTE, 89 ans*
- 31-01-02 *Stanislawa SZKUTNIK veuve KALUZA, 84 ans et 9 mois*

INFOS



LES INFOS ...

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Venant se déroulera cette année

du 2 juillet au 26 juillet (avec le samedi 6 juillet)
et du 31 juillet au 23 août (avec tous les samedis) de 9h à 17h.
(02 -07 au 12-07 ; 15-07 au 26-07 ; 31-07 au 10-08 ; 12-08 au 23-08)

Coût : 1mois : 291€ 15jours : 162€

Les inscriptions se feront en mairie début avril
(possibilité de payer en 3 fois : avril – mai - juin).
Cette année, le voyage se fera en Belgique pour les
Centres Maternel et Primaire en juillet et août
(Prévoir une carte d'identité)

Permanences Impôts (à la mairie)

Vendredi 15 mars de 15h à 18h
Vendredi 22 mars de 14h à 18h

Un N° Vert est à votre disposition
Impôts Service : 0820324252 (0.12€/mn)

Elections Présidentielles
21 Avril – 5 mai

Elections Législatives
9 juin – 16 juin

L'Association des Jardiniers de France a l'honneur de vous informer qu'à dater de ce jour



M. Jean Benoit MILON
2A Rue du Haut Blé
62330 GUARBECQUE

s'est vu confier les fonctions de correspondant local dans la commune. A noter que l'assemblée générale est prévue le samedi 16 mars 2002 à 15h salle polyvalente.

LA CARTE VITALE ET LE R.S.S.



1997 a été le prélude d'une réforme complète et en profondeur du système d'information des organismes d'assurance maladie et des professionnels de santé. Au cœur de cette métamorphose, il y a le projet **SESAM Vitale** (Système Electronique de Saisie de l'Assurance Maladie) qui consiste en une saisie à la source par tous les professionnels de santé et à une transmission vers les caisses des informations figurant actuellement sur les feuilles de soins et les factures.

Ce système prévoit l'élaboration d'une feuille de soin électronique (FSE) signée numériquement par le professionnel de santé et par l'assuré grâce à la carte Vitale, ainsi que la transmission de toutes les factures soumises à un remboursement aussi bien celles faisant l'objet d'une dispense d'avance de frais que celles directement payées par le patient. Cette télétransmission particulière emprunte un réseau intranet sécurisé : **Le Réseau Santé Social ou RSS**.

Ce système d'échanges électronique sécurisé des feuilles de soins doit permettre le raccourcissement des délais de remboursement des assurés dans le cadre du 1/3 payant.

Le contenu de la carte Vitale

La Carte Vitale est une carte à microprocesseur, dite « carte à puce » de la taille d'une carte bancaire et pouvant contenir environ 8 pages de texte. Gratuite, elle est destinée à remplacer l'actuelle carte « en papier » de l'assuré social. La première version de la carte Vitale est de type « familial », c'est-à-dire qu'elle contient les données administratives relatives à l'assuré ouvrant-droit et aux bénéficiaires ayants droit. Les caisses d'Assurance Maladie Obligatoire se chargent de la personnalisation des cartes, c'est-à-dire de l'inscription électronique des informations dans la mémoire de la carte.

Elle contient le nom et prénoms de l'assuré, son numéro de sécurité sociale, l'identité des bénéficiaires, l'organisme d'affiliation, la caisse de remboursement, le type de ticket modérateur, la durée des droits et éventuellement la couverture complémentaire. Elle est donc le reflet administratif du bénéficiaire, sa durée de validité est de trois ans pour les Assurances Maladie Obligatoire.

La carte Vitale n'est pas un moyen de paiement. Elle permet la prise en compte immédiate des droits de l'assuré et la transmission des feuilles de soins électroniques.

L'évolution de la carte Vitale

Une seconde génération de cartes Vitale devrait être une carte « individuelle » qui pourrait contenir un volet d'informations médicales. Ce volet pourra contenir trois types d'informations accessibles aux professionnels de santé identifiés par des données relatives à l'histoire médicale du patient, les données d'urgence (groupe sanguin, nom du médecin traitant) etc... , un historique des soins récents (trois derniers mois de traitement).

La mise à jour de la carte Vitale

Tous les changements de situation administrative d'un assuré n'entraîneront pas l'envoi d'une nouvelle carte. Grâce à sa mémoire réinscriptible, la carte Vitale peut être mise à jour pendant une durée de 3 ans

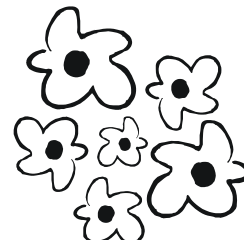
L'Hôtel de Ville d'Isbergues dispose d'une borne de mise à jour des cartes Vitales. Pour obtenir une attestation papier, vous devez vous rendre à la CPAM de Lillers

F
I
C
H
E

P
R
A
T
I
Q
U
E



GARDONS NOS TROTTOIRS PROPRES



Guarbecque, village propre et agréable à vivre.

Ce n'est pas un slogan, mais une réalité. Ce message se veut clair et simple. La propreté du village est donc l'affaire des comportements de chacun.

« Le civisme est le propre de l'homme ».

Dans cette édition du petit journal, nous vous faisons part du souhait des habitants concernant le respect du cadre de vie.

« Le chien est le meilleur ami de l'homme », mais pas les crottes de chiens que l'on nomme « *cartes de visite* », « *sentinelles* » ou autre. Ce sujet est peut être traité avec humour, mais qui n'a pas râlé en mettant le pied dedans.

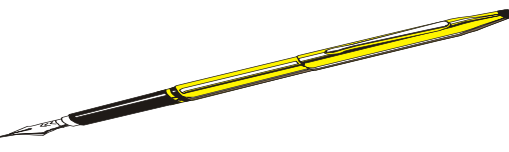
La plupart des désagréments en matière de déchets, crottes de chiens au autres dépôts sauvages sont dus à des comportements inciviques.

Avoir un chien apporte des satisfactions, mais aussi des contraintes !!!

Un chien a besoin de faire de l'exercice. Le propriétaire a le devoir de lui apprendre la propreté : le caniveau. Faisons comme certains propriétaires respectueux de l'environnement qui ont dans leur poche un sac plastique ou du papier pour ramasser les déjections.

En France, la loi peut punir d'une amende tout propriétaire d'animaux coupables de déjections sur la voie publique.

Avant d'en arriver là ; ayons le respect des autres pour que Guarbecque soit un village propre et agréable à vivre.



Coupon – Réponse (à découper ou à recopier)

Ce bulletin est votre bulletin.

Aidez-nous à le faire vivre et apportez vos suggestions pour améliorer et agrémenter la vie dans la commune.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce coupon est à déposer à la mairie ou chez l'un des membres de la commission Information et Communication :

Jacky BAMETZ, 3 Rue de l'espoir
Dany BODART, 29 Rue du Maréchal Leclerc
Danièle DELGERIE, 28 Rue des Fleurs
Didier DEPAEUW, 10 Rue du Bray

Geneviève LOUCHART, 27A Rue des Fusillés
Didier TOURSEL, 2 Impasse Victor Toursel
Sylvie WIART, 27 Rue des Fleurs

MARS 2002